

le résultat de ce classement donna 25 quintaux de bonne qualité et cinq seulement de qualité inférieure.

Ce propriétaire d'entrepôt m'a dit qu'il avait écrit à la Commission des pêcheries, qui représente le ministère des Pêcheries à Saint-Jean, pour lui demander quelle méthode elle choisirait. Il voulait savoir s'il y avait trois façons différentes de classer le poisson. On ne lui a pas encore répondu. Il y a plus de trois façons, je crains, de classer le poisson; le classement dépend beaucoup de l'attitude du marchand.

J'ai vu plusieurs reçus des marchands pour les prises de 1949 et de 1950. Je sais qu'en 1949, presque tout le poisson a été classé comme étant de haute qualité et que le prix maximum payé a été de \$13.95 le quintal, tandis qu'en 1950, la grande partie du poisson a été classée comme étant de qualité inférieure. J'ai ici des copies des reçus que m'ont remis des pêcheurs. L'un d'eux m'a dit: "Pourquoi le gouvernement fédéral garantit-il le prix du poisson du Labrador, mais ne le fait pas à l'égard du poisson pris près des côtes? Ne croyez-vous pas que les gens qui pêchent près des côtes de Terre-Neuve méritent autant de considération que ceux qui vont pêcher dans les eaux du Labrador? Quelle est la différence entre les deux?"

Que les pêcheurs du Labrador touchent un prix garanti, tant mieux, mais que fait-on des pêcheurs côtiers? Je ne crois pas que bien des députés, à l'exception de ceux qui viennent de Terre-Neuve, saisissent la différence entre ces deux genres de pêche. La pêche au large du Labrador se fait en bateau, de sorte que les pêcheurs ne peuvent pas aussi bien faire sécher leur prise. Le poisson est trop plein d'eau, tandis que le pêcheur côtier peut mieux faire sécher son poisson, ce qui ajoute à son prix. En général, les poissons pris non loin du rivage rapportent de \$3 à \$5 de plus par quintal que le poisson du Labrador.

Comme le prix garanti pour le poisson du Labrador était de \$7 le quintal, vous vous attendriez que le prix touché par les pêcheurs côtiers soit d'environ \$10 le quintal. Mais que reçoivent-ils? Je l'ai dit, les pêcheurs demandaient pourquoi on ne garantissait pas le prix de leur poisson. J'ai pris la peine d'écrire au ministre, Il m'a répondu que, d'après les renseignements qu'on lui avait communiqués, le prix touché par les pêcheurs était de \$9 à \$10.50 le quintal. Il a été surpris des chiffres que je citais. J'ai en mains des reçus qui portent la même date que celle de la lettre du ministre, soit le 21 novembre, et j'en ai d'autres datés du même jour où je recevais sa lettre, soit le

27 novembre. Je le répète, le ministre a été bien surpris des chiffres que je lui citais dans ma lettre, soit \$5.30 et \$4 le quintal.

Oui, le ministre pensait que les prix payés aux pêcheurs oscillaient entre \$9 et \$10.50 le quintal. C'étaient les précisions qu'il avait reçues du Conseil des pêcheries à St. John's. En téléphonant moi-même au conseil, je me rendis compte que telle était bien leur impression, ce qui m'a laissé songeur sur la compétence de ce conseil. Je crois que ses membres ne parlent jamais aux pêcheurs: ils n'ont affaire qu'aux marchands. Ils prennent le prix que les marchands ont fixé pour le poisson, mais non ce qu'ils en paient en réalité. Tels sont donc les renseignements communiqués au ministre par le Conseil des pêcheries.

J'ai ici un reçu pour \$8.10, le plus haut prix qu'on paie. C'était le 9 septembre, début de la saison. En voici un du 19 septembre, moyenne de \$6.50; un autre de \$3.75, pour le 17 octobre. J'en ai un de \$5.90 pour le 27 novembre, jour où j'ai reçu la lettre du ministre. La moyenne totale, pour ce pêcheur, s'établit à \$6.20, soit plus de \$3 de moins que ce que le ministre croyait être le minimum, et 80c. de moins que le prix garanti pour le poisson du Labrador.

J'ai d'autres reçus, un pour le 13 novembre et un autre pour le 17 novembre, date où j'ai écrit au ministre. Le reçu du 13 novembre mentionne un prix de \$4.90 et celui du 17 novembre, \$5.42. C'est une moyenne de \$5.16 le quintal, c'est-à-dire \$4 de moins que le ministre croyait que les pêcheurs recevaient. Voici d'autres reçus indiquant un prix moyen de \$5.50 le quintal. En voilà d'autres où le prix moyen ressort à \$5.50. Au dire de celui qui m'a remis ces reçus, le même poisson aurait rapporté \$13 le quintal en 1949. Il m'a dit qu'il en avait vendu 448 quintaux à environ \$5.50 le quintal en moyenne. J'ai pris la question au sérieux, car je voulais la soumettre à la Chambre. C'est une des plus importantes pour les pêcheurs de Terre-Neuve. J'ai communiqué avec quelques pêcheurs en qui je croyais pouvoir avoir confiance en raison de leur jugement et de leur opinion. J'ai parlé à plusieurs et leur ai demandé de me dire franchement leur avis. Un d'entre eux m'a écrit et voici les prix qu'il me fournit: \$7 pour le gros "madeira", celui de la meilleure qualité vendu cette année; \$6.50 pour le petit "madeira", \$5 pour le gros "West India" et \$4.50 pour le petit "West India". C'est une moyenne d'environ \$6 le quintal, soit \$1 de moins le quintal que le prix versé par le Gouvernement à l'égard du poisson du Labra-